

Le 13 janvier 2022

Communiqué de presse

## **Grippe aviaire : échec cuisant pour la politique sanitaire ministérielle**

Le Ministre de l'agriculture se félicitait vendredi dernier d'avoir pris les bonnes mesures pour lutter contre l'influenza aviaire. Nous comptons aujourd'hui 132 foyers en France. Il y a un an, au 7 janvier, on dénombrait 124 foyers majoritairement situés dans les Landes.

La claustration, mesure phare du gouvernement, des interprofessions, poussée aussi par le syndicat majoritaire et les plus grands acteurs de la filière, n'a donc pas su nous éviter une quatrième crise en six ans. Encore une fois, des centaines de milliers voire des millions d'animaux infectés et sains seront abattus, pour tenter de stopper la propagation de l'épidémie. Sommes-nous aux portes d'un nouveau dépeuplement massif du sud-ouest ? Quoi qu'il en soit, chacune des mesures prises, que ce soit le dépeuplement ou l'interdiction de mise en place de canetons et de poussins impactent déjà très lourdement les élevages de la zone.

Il n'y a qu'une seule voie possible pour arrêter ce cycle infernal. Comme nous le disons depuis 2015, il est indispensable de baisser les densités extrêmes de certains territoires en volailles mais aussi de plafonner le nombre d'animaux par élevage. En effet, il est évident que les gros élevages claustrés expulsent des charges virales dans leur environnement et contaminent les élevages proches. Enfin, il faut mettre fin au fonctionnement segmenté des filières volailles qui disséminent les virus par le transport d'animaux vivants, de produits ou des flux soutenus d'intervenants. La quasi-totalité des élevages foyers sont des élevages claustrés, en filière longue. L'industrialisation des filières volailles nous mène dans le mur.

Les paysans et paysannes sont les dindons de la farce. Les uns ont dû investir pour claustrer croyant que ces mesures allaient stopper les contaminations, certains ont même accepté de réduire en partie les volumes, avec des conséquences financières désastreuses. Les autres, petits producteurs fermiers en plein-air sont empêchés de travailler et voient ainsi leur modèle de production disparaître. Une partie de ces producteurs avait d'ailleurs choisi de vider les exploitations cet hiver réduisant leur revenu à zéro.

Enfin, la gestion de cette crise sanitaire n'a plus rien de démocratique. Plus aucune information, communication n'est envoyée par la DGAL en direction des représentants des producteurs. Au niveau des départements, les véritables cellules de crises où sont prises les décisions ne sont pas ouvertes aux représentants syndicaux. De même, nous sommes choqués que des données aussi importantes soient propriété des interprofessions. Après tant de crises, nous n'avons que peu d'éléments concernant la typologie des élevages foyers. Enfin, nous déplorons les mêmes couacs que l'année précédente, où l'information vers les éleveuses et éleveurs concernés par les dépeuplements n'est pas toujours à la hauteur et provoque des situations de stress inutiles. Le manque de transparence est chronique.

Il semblerait que le Gouvernement, les services de l'État, les interprofessions, les Chambres d'agriculture aient oublié que derrière les quelques euros qu'ils tentent vainement de sauver, il y a des humains. Et que leurs mauvaises décisions à répétition ont des répercussions catastrophiques sur les éleveuses et éleveurs.

C'en est assez ! Il est grand temps maintenant d'agir dans la transparence pour changer de fond en comble la stratégie sanitaire !

### **Contacts presse :**

Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne 06 07 55 29 09

Denis Perreau, secrétaire national de la Confédération paysanne : 06 88 80 75 48

Sylvie Colas, porte-parole de la Confédération paysanne du Gers : 06 70 31 90 71

Mélanie Martin, Présidente du Modef des Landes : 06 89 40 91 00

Christophe Mesplède, vice-président du Modef des Landes : 06 09 92 15 09

Julien Mora, représentant du Modef des Landes : 06 47 99 60 94